

Extension du réseau
électrique - rembourse-
ment somme versée en trop
ouverture de crédits

dir. Coll local et de finances
2ème Bureau - Vu et approuvé
ont ouvert le crédit vote

MAMY le 10/5/66
Pour le Chef
Le S.P. Mayre Lormin
L. Boudot.

Le Maire donne lecture à l'Assemblée de la Lettre de Monsieur l'Ingénieur du
général de Camp et de Forêts, relative à l'extension du réseau électrique, de
l'immeuble AYMOND, programme départemental 1964.

Les sommes versées par le Département et E.D.F. font double emploi, puisque
la dépense concernant l'extension vers l'immeuble Aymond a été incluse dans
le programme de renforcement et subventionné à ce titre.

Le Conseil Municipal ouvre donc les crédits prévus à l'article 1069 devant
permettre le remboursement :

- 369 Frs - versement à E.D.F.
- 830 Frs - versement du Département.